Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 7 (1985)

Heft: 2

Artikel: Est-ce que le processus mis en route par la loi "LIM" facilite la solution des problèmes scolaires des régions de montagne ?

Autor: Darbellay, Charly

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-786213

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«pays», mieux armés pour négocier avec leurs pairs et face à l'étranger le devenir de leur communauté d'appartenance.

En conclusion, nous dirons donc oui, l'école à degrés multiples peut contribuer à une éducation pour le développement des régions de montagne. Toutefois, cette solution n'est pas une panacée. Dans certaines régions, nous l'avons vu, une association de communes a débouché sur un regroupement scolaire décentralisé avec maintien de classes à un ou deux degrés seulement dans les villages... et cette mise en oeuvre s'est révelée être un facteur à la fois de renforcement de l'identité et d'élargissement du sentiment d'appartenance.

Au fond, les autochtones détiennent eux-mêmes les réponses à leurs problèmes; il suffit de les écouter et de les aider, sans condition, en leur donnant les moyens d'affronter leur présent et leur avenir.

Est-ce que le processus mis en route par la loi «LIM» facilite la solution des problèmes scolaires des régions de montagne?

Charly Darbellay

La loi sur les investissements en régions de montagne (LIM) ne prescrit pas de solutions précises en matière d'école. Elle a pour but de promouvoir une politique globale du développement de la montagne. L'occupation du territoire souhaitée a pour image directrice la «décentralisation concentrée». Entre ces deux pôles — décentralisation/concentration — il y a place pour toutes les variantes: école dans chaque village pour les tenants d'une décentralisation poussée, centres de ramassage scolaire régionaux pour les tenants de la concentration.

En fait les régions jouissent d'une grande autonomie pour définir leur programme d'investissement. La conception adoptée par la région détermine le type de localisation scolaire. Ainsi, plus que l'aide matérielle accordée, la réflexion suscitée par l'étude des programmes régionaux a fait prendre conscience du rôle de l'école dans les villages de montagne. En Valais en particulier, les autorités ont reconnu les inconvénients d'une trop forte centralisation résultant de la politique des années septante.

Pour la région, le maintien de l'école au village est important. Les jeunes enfants peuvent ainsi entreprendre leur formation et leur éducation dans leur environnement familier. Les contacts entre familles et école se nouent naturellement. On évite les inconvénients découlant de trop longs déplacement. Actuellement encore, des enfants de 5 ans doivent parcourir des trajets de plusieurs kilomètres en car et s'absenter durant plus de 10 heures par jour de leur domicile pour «bénéficier» des bienfaits des concentrations scolaires; cela entraîne un surcroît de fatigue et un déracinement qui conduit souvent à l'exode rural.

Le maintien de l'école joue aussi un rôle de moteur dans la vie économique et sociale des communautés montagnardes. Les postes d'enseignement sont précieux dans un milieu où chaque emploi compte et où les emplois qualifiés sont rares. D'autre part, il est reconnu que les enseignants prennent une part active dans la conduite des associations et sociétés locales. Une enquête faite dans la vallée de Bagnes a permis de constater que deux enseignants sur trois exercent en dehors de leur travail une activité d'utilité publique allant de la direction d'une chorale à la gérance d'un syndicat d'élevage...

L'école en milieu rural c'est aussi l'existence d'un service public essentiel, point-clé d'une stratégie globale de développement. Elle constitue une base d'animation qui, au gré des initiatives locales, peut servir de foyer de rencontre, de bibliothèque, de centre culturel et sportif.

Pour la montagne, l'école à plusieurs degrés n'est pas une fin en soi; elle est un moyen permettant de trouver une solution pédagogique adaptée aux besoins de communautés à faibles effectifs scolaires. Savoir que ce genre d'écoles comporte aussi des avantages intrinsèques est réjouissant. Apprendre que les milieux pédagogiques s'emploient à renouveller l'école à degrés multiples est pour nous une source d'espoir.